

BRAINANS (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Situation : Le village est situé sur la rive droite de la rivière d'Orain, au pied d'un mamelon isolé au milieu d'une vaste plaine. *Brunens, Braignans, Brennans, Bregnans, Brainsnans, Braynan.*

Arrondissement, canton et bureau de poste de Poligny ; perception de Colonne ; succursale ; à 10 km de Poligny, 17 km d'Arbois et 28 km de Lons-le-Saunier.
Altitude 250 m ; de la montagne : 300 m.

Communes limitrophes : au nord Neuville et Montholier ; au sud Colonne, Bersaillin, Saint-Lothain et Tourmont ; à l'est Bersaillin, Saint-Lothain, Villerserine, Tourmont et Montholier, et à l'ouest Bersaillin, Colonne, Neuville et Montholier. La Grange Gremier, le moulin et la Grange de Vacadiou font partie de la commune.

Les maisons, construites sans goût et d'un aspect misérable, sont généralement bâties en pierre et couvertes moitié en chaume, moitié à tuiles. La plupart n'ont qu'un rez-de-chaussée. Elles ne sont point disséminées.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 22, de Poligny à Tassenières, par les chemins vicinaux tirant à Villerserine, à Tourmont, à Rabeur, à Colonne, à la Grange-des-Sapins, à Viseney, à Gremier, de la Grange de Vacadiou à Poligny, par la rivière d'Orain, les ruisseaux d'Acle et de l'étang d'Étalay, le bief Tord et le canal de dérivation du moulin.

Population : en 1790 : 455 habitants ; en 1846, 430 ; en 1851, 432, dont 209 hommes et 223 femmes ; 48 maisons, savoir : 44 à Brainans, 1 au moulin, 2 à Gremier et 1 à Vacadiou ; 100 ménages. En 2002 : 166 habitants.

Les jeunes gens émigrent pour aller au service à Poligny, à Dole, à Lyon et à Paris.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1779.

Vocabulaire : Saint-Barthélemy. Jusqu'en 1774 paroisse de Colonne.

Déposé aux archives départementales où Brainans a reçu les cotes 5 E 333/23, 3 E 145, 3 E 2096 à 2103, 3 E 3644, 3 E 8434. Tables décennales : 3 E 13042 à 1313.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 374, 5 Mi 153 à 155, 5 Mi 1204, 5 Mi 17-18 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1834 : 706 Ha 83 a, divisé en 2520 parcelles que possèdent 296 propriétaires, dont 185 forains ; 316 Ha 91 a en terres labourables, 142 Ha 18 a en prés, 121 Ha 74 a en bois taillis, 33 Ha 25 a en vignes, 5 Ha 27 a en pâtures, 2 Ha 98 a en sol des propriétés bâties, 1 Ha 56 a en jardins, 86 a en vergers et 9 a en broussailles. 81 Ha 74 a sont constitués d'une partie de la forêt de Foras, qui appartient à l'État.



Le sol, de fertilité moyenne, produit du blé, peu de seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, des betteraves, du chanvre, du vin, des fruits et surtout beaucoup de noix, des foins et des fourrages artificiels.

On importe le quart des céréales et du vin.

Les habitants négligent l'agriculture pour s'occuper de maquignonage. Ils tiennent toutes les foires à 6 lieues à la ronde pour acheter du bétail et le revendre ensuite avec le moindre bénéfice. En courant ainsi, ils contractent des habitudes de luxe et de débauche qui ne tardent pas à les ruiner. Ils recourent aux emprunts, pour retarder autant que possible la vente de leurs propriétés. Cet état de choses est très fâcheux.

Ils fréquentent habituellement les marchés de Sellières et de Poligny.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des moutons, des cochons et des volailles. 50 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des carrières de pierre à bâtir.

Il y a une source d'eau saumâtre dans laquelle les oiseaux aiment à se désaltérer. Elle est peu abondante.

Une fruitière produit annuellement 7.000 kg de fromage façon Gruyère.

Il y a un moulin à blé à 3 tournants, 2 auberges, 1 marchand épicier, 2 sabotiers, 1 tailleur d'habits et 1 maréchal-ferrant taillandier.

Biens communaux : une église, un cimetière, un presbytère rapproché de l'église et suffisant, mais en mauvais état, une maison commune renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 55 élèves, la salle d'étude des filles fréquentée en hiver par 40 élèves ; l'institutrice a un logement séparé dans le village ; deux fontaines avec abreuvoirs et 64 Ha 54 a de parcours, mares, terres labourables. 60 Ha 58 a de bois communaux dont 1 Ha 81 a sont en exploitation annuelle.

NOTICE HISTORIQUE

Ce village se forma à l'est de la voie romaine venant de Bersaillin. Plusieurs climats du territoire semblent par leurs noms rappeler le souvenir de l'époque gallo-romaine. Tels sont ceux appelés en Saint-Germain, à la Vie, les Chazeaux-Perraud, en Chante-Merle, au Murger, à la Châtelaine, Sous-la-Ville. On est autorisé à croire qu'une ou plusieurs villas étaient bâties dans cette contrée. Le passage des Sarrasins est attesté par plusieurs dénominations, telles que la Pièce sarrasine, la Vie sarrasine. Le premier titre historique qui nous révèle le nom de ce village est de l'an 1111 ; c'est la bulle par laquelle le pape Innocent II confirma à l'abbaye de Baume, la possession de l'église de Brunens, fondée probablement par les religieux de Saint-Lothain. En 1198, Hugues de Mont-Didier, chevalier, frère d'Aymon de Vaudrey, renonça à toutes ses prétentions sur les biens des moines de Rosières, situés à Vaudrey et à Brainans. Cette donation est une preuve de plus que les sires de Vaudrey ont possédé la seigneurie de Bersaillin.

Seigneurie : Brainans dépendait en toute justice, haute, moyenne et basse, de la prévôté de Colonne. Il y avait plusieurs fiefs tenus en franc-alleu sur le territoire. Il y en avait un qui appartenait, en 1300, à Jean, dit Gelin, chevalier de Poligny. La famille Masson en possédait un autre. Jean-François Masson, de Brainans, seigneur de Burgille, était conseiller au parlement de Besançon ; Jean-Ignace Masson, de Brainans, son fils, docteur en théologie, doyen de l'église collégiale de Poligny, vivait en 1746. Une famille noble, qui avait reçu la mairie en fief héréditaire, portait le nom de ce village ; ce fief passa à la maison de Grammont. En 1477, Antoine de Grammont se qualifiait de seigneur de ce lieu. Le prieur de Saint-Lothain et l'abbesse de Saint-Jean-le-Grand d'Autun, possédaient le bois de Soupois, appelé aujourd'hui le bois de Brainans, qui contenait plus de 2.000 journaux. Un tiers appartenait au prieur et deux tiers à l'abbesse. Une partie de cette forêt fut défrichée en suite d'accensements consentis par l'abbé de Baume, aux droits du prieuré de Saint-Lothain dans le cours des années 1542 à 1563. Les souverains de Franche-Comté, possesseurs de la seigneurie de Colonne, firent des concessions importantes dans leurs forêts aux colons qui viendraient habiter cette terre, dépeuplée par la peste de 1349 et par les guerres de Louis XI, soit pour la construction des maisons et le chauffage, soit pour le parcours du bétail. Le 24

octobre 1432, l'abbé de Baume accensa à noble Henri de Courchapon, écuyer, la place et le cours d'eau où avait existé autrefois un moulin, moyennant le cens de 70 sols estevenants. Le 16 mars 1553, l'abbé Guillaume de Poupet, seigneur de Saint-Lothain, accensa à la communauté de Brainans, 19 hectares de bois et broussailles dans la forêt de Boichat. Lors du rétablissement des salines de Montmorot, les officiers de la réformation s'en emparèrent, sous prétexte que portant le nom de Boichat, ce terrain dépendait du domaine du roi qui en possédait un autre à côté, ayant la même dénomination. M. le marquis de Froissard, devenu propriétaire de la seigneurie de Bersaillin, au moyen de l'acquisition qu'il en fit de l'héritière de Louise de Ray, épouse de Philibert de Montmartin, et de Renée de Ray, épouse de François de Vergy, comte de Champlitte, posséda comme une dépendance de ce fief un domaine en franc-alleu à Brainans et le moulin tenu précédemment par Henri de Courchapon.



Evènements divers : un champ, dit à la Bataille, rappelle probablement un épisode des guerres du XVII^e siècle. Le 28 août 1798, l'administration départementale fut obligée d'envoyer 50 hommes en garnison, pour faire cesser les émeutes qui se renouvelaient chaque jour dans le village. Les inondations de 1840 et 1841, y ont causé les plus grands ravages. Un pont en fil de fer a été placé, il y a quelques années, sur la rivière d'Orain .

Paroisse : Brainans dépendait dans l'origine de la paroisse de Colonne. En 1494, les habitants érigèrent une chapelle, dans laquelle le curé ou le vicaire de ce dernier lieu venaient célébrer quelques offices, moyennant une somme annuelle de 8 livres. Cette chapelle fut érigée en succursale en 1773.

Eglise : l'église occupe le sommet de la montagne au pied duquel se groupe le village. Elle est dédiée à saint Barthélemy, dont on célèbre la fête le 24 août. Elle est orientée et se compose d'un clocher, d'une nef, d'une chapelle au sud ajoutée en 1831, d'un sanctuaire se terminant rectangulairement. Les réparations faites en 1822 ne permettent point de reconnaître le style primitif de l'édifice. Son architecture lourde et les arêtes irrégulières des voûtes sont d'un effet détestable. Il y avait autrefois dans cette église une confrérie qui remontait au XV^e siècle. Du cimetière on jouit d'une vue magnifique.